



Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali



Mali

La plateforme de Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP) a été fondée en 2004, comme aboutissement d'un processus de structuration des organisations paysannes initié dans les années 90 au Mali et dans la sous-région.

La CNOP regroupe aujourd'hui 14 fédérations représentant plus de 5 millions d'agriculteurs familiaux, éleveurs, exploitants forestiers, et pêcheurs.

La CNOP a une fonction de représentation politique de la profession agricole, se positionnant ainsi comme interlocuteur de l'Etat et des acteurs du développement. A travers cette fonction, la CNOP veut impliquer le monde paysan dans la définition des politiques agricoles et promouvoir les valeurs d'une agriculture familiale sécurisée.

Elle a organisé les consultations paysannes dans le cadre de l'élaboration de la Loi d'Orientation Agricoles (LOA), pour lesquelles elle a élaboré des outils tels que le mémoire paysan sur la loi d'orientation agricole du Mali (2005), ou encore sur l'élaboration de la loi sur le foncier agricole (2013).

La CNOP a également un rôle d'observatoire, en assurant une veille stratégique et politique, ainsi qu'un suivi des dynamiques des

exploitations agricoles familiales. Elle contribue notamment à la collecte et la validation des connaissances en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique.

La CNOP défend la transition agroécologique pour assurer la souveraineté alimentaire, améliorer les conditions de vie des paysans, réduire les coûts de production et préserver l'environnement. Elle a organisé au Mali, les forums mondiaux sur la souveraineté alimentaire - Nyéléni en 2007 et sur l'Agroécologie paysanne en 2015, qui a conduit à l'élaboration du manifeste de l'agroécologie paysanne. Elle est également fondatrice de la plateforme nationale du Mali sur l'agroécologie dont elle assure le secrétariat ainsi que la coprésidence avec le ministère de l'Agriculture du Mali

Pour contribuer à la diffusion de l'agroécologie paysanne, la CNOP a mis en place en 2009 un réseau de relais paysans en agroécologie. Son centre Nyéléni a obtenu le statut de Centre International de Formation en Agroécologie paysanne - Nyéléni (CIFAN) par le ministère de la Formation Professionnelle à travers la décision N°2015 : 0147 du 06 mars 2015. Depuis sa création, le CIFAN a formé plus de 2500 paysans relais (dont 65% de femmes) qui poursuivent la transmission de l'agroécologie paysanne auprès de leurs pairs.

Vision de la plateforme

Permettre aux organisations paysannes du Mali de contribuer à la définition d'une vision claire de l'Agriculture malienne et d'une politique agricole cohérente centrée sur les exploitations familiales

Organisation socio-professionnelle créée en **2004**

14 fédérations membres

Domaines d'intervention : défense et accompagnement des exploitations agricoles familiales, promotion de l'agroécologie paysanne



CNOP en 3 dates clés

2004

Création de la CNOP

2010

Appel à une mobilisation du monde paysan face à l'accaparement des terres

2015

Organisation du forum international sur l'agroécologie Nyéléni et obtention du statut de Centre International de Formation en Agroécologie paysanne – Nyéléni

2017

Mise en place de la Plateforme Nationale de l'Agroécologie paysanne et de l'Agriculture biologique.

Activités de plaidoyer

Opposée à l'agriculture dite « de chimie », la CNOP est au premier rang des organisations de la société civile actives pour porter l'agroécologie sur le terrain et dans les débats politiques. Elle s'est mobilisée dans plusieurs combats : contre le coton OGM et le brevetage du vivant, contre l'accaparement des terres. « L'agroécologie paysanne » défendue depuis 2017 par la CNOP intègre les principes de reconnaissance des droits fondamentaux d'accès à l'eau, l'alimentation et la terre, de contrôle des moyens de production par les paysans et de valorisation de leurs savoir-faire.

À lire : [le Manifeste de l'agroécologie paysanne](#).

La CNOP bâtit également des alliances avec des acteurs nationaux et internationaux, pour contribuer au mouvement en faveur de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. En 2015, elle organise ainsi le Forum international sur l'Agroécologie, en partenariat avec le Comité International de Planification de la Souveraineté alimentaire. Ce forum a acté que les pouvoirs publics et le secteur privé ne peuvent plus décider du devenir des modèles agricoles sans les paysans, les organisations paysannes et les ONG.

En 2017, pour renforcer la cohérence des actions, elle a initié la mise en place de la Plateforme nationale de l'agroécologie, regroupant une cinquantaine d'acteurs. Cet instrument de plaidoyer a conduit le gouvernement malien à s'engager dans l'élaboration d'une stratégie nationale de l'agroécologie, avec une forte implication de la CNOP.

Chiffres clés

5 millions

d'agriculteurs sont représentés par la CNOP

Plus de 2 500

paysans relais formés au Centre de Formation Agroécologique

Plus de 200

participants au forum international sur l'agroécologie paysanne de 2015



Membres

La Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali regroupe 14 organisations faitières maliennes représentant les différents secteurs agricoles, maraîchers, de l'élevage et de la pêche.

- L'Association des Organisations Professionnelles Paysannes
- L'Association des Pêcheurs Résidents au Mali
- L'Association pour la Promotion des Filières Agricoles
- La Confédération Nationale des sociétés coopératives de producteurs de maïs
- La CNAPOM (Confédération Nationale des sociétés coopératives des Producteurs de Pomme de terre)
- La Fédération Nationale des Femmes Rurales
- La Fédération Nationale des Jeunes Ruraux
- La Fédération Nationale des Producteurs de Lait
- La Fédération Nationale de la Filière Bétail et Viande
- La Fédération des Organisations Productrices de Banane
- Le Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali
- La Plateforme des Organisations Paysannes du Sahel
- La Plateforme Nationale des Producteurs de Riz du Mali
- L'Union Nationale des Coopératives des Planteurs et Maraichers du Mali

Gouvernance

La gouvernance de la CNOP est assurée par une assemblée générale des membres et un conseil d'administration duquel émanent un bureau exécutif et un comité de surveillance. Les membres de ces instances sont élus pour des mandats de 5 ans, renouvelables une fois. Les membres de la CNOP peuvent également s'impliquer dans l'une des commissions de travail sur :

- La souveraineté alimentaire, les politiques agricoles et enjeux internationaux
- Les alliances, partenariats, lobbies et le plaidoyer
- Les campagnes et médias.

La mise en œuvre des plans d'actions de la CNOP est également assurée par une cellule d'appui technique placée sous la responsabilité du secrétaire général de la plateforme.

La CNOP fonctionne comme une fédération et n'opère pas de pouvoir hiérarchique sur ses organisations affiliées, chacune gardant son identité et son autonomie. Aux niveaux locaux, la CNOP suscite la mise en place de cadres de concertation entre les organisations membres et non membres, l'enjeu étant la participation du plus grand nombre aux débats sur les questions agricoles.



Au Mali, il y'a un symbole très fort qui peut être le symbole de la souveraineté. C'est une dame qui est entrée dans l'histoire du Mali, comme étant une grande agricultrice. Vous dites son nom, tout le monde sait que ce nom représente une mère nourricière, qui s'est battue pour s'affirmer en tant que femme dans un environnement qui ne lui était pas favorable. Cette dame s'appelait Nyéléni

*Ibrahima Coulibaly,
Président de la CNOP et Président du ROPPA*

Défis pour l'avenir

La loi d'orientation agricole de 2006 promeut une agriculture familiale, durable et un accès équitable aux ressources foncières. Cependant, la diffusion de l'agroécologie paysanne au Mali, nécessite un engagement accru du gouvernement. Une stratégie nationale sur l'agroécologie doit voir le jour, et la CNOP avec plusieurs autres organisations paysannes et ONG sont pleinement actrices de ce processus.

Ces acteurs devront néanmoins faire face à la prédominance du modèle conventionnel qui constitue un obstacle. Les avancées récentes telles que la subvention par l'état des engrais organiques locaux, font l'objet de bras de fer terrible avec les multinationales d'intrants chimiques.

Alors que la préoccupation première du gouvernement est de nourrir la population, la CNOP et ses partenaires doivent démontrer les capacités de l'agroécologie à produire suffisamment pour assurer la sécurité alimentaire.

Perspectives pour le collectif

La Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali poursuivra sa dynamique de régionalisation à travers la mise en place de cadres régionaux de concertation des acteurs de l'agroécologie pour renforcer la coordination et l'ancrage territorial des actions.

Elle assurera également le suivi et l'influence de l'élaboration de la stratégie nationale de l'agroécologie, tout en promouvant les produits agroécologiques par la création de marchés dédiés.

Dans cette perspective, des partenariats seront développés entre producteurs agroécologiques et consommateurs afin de favoriser la commercialisation des produits agroécologiques et biologiques dans toute leur diversité, et de renforcer l'adhésion des consommateurs à l'utilisation et à la valorisation de ces produits.

Enfin, la CNOP poursuivra la formation des producteurs de coton en agroécologie paysanne, ce qui était inimaginable il y a quelques années.

Partenaires

La CNOP a élaboré un plan d'action autour de quatre (4) axes d'intervention :

- Renforcement institutionnel
- Accès au Marché
- Influence des politiques publiques
- Renforcement des capacités, compétences et performances des acteurs sur les techniques, les principes et pratiques agroécologiques

Des projets sont ensuite montés pour soumission à des partenaires susceptible d'accompagner la plateforme et ses actions.

La CNOP a bénéficié d'appui financier d'OXFAM, du Fonds régional d'Agroécologie, d'Humundi, ...

La CNOP est membre du ROPPA et de la Via Campesina dont elle abrite le secrétariat pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Contacts

**Coordination Nationale des
Organisations Paysannes du Mali**

Kalaban Coura

Bamako, Mali

+22399055151

<https://cnopmali.org/>